

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du lundi 10 Mars 2008**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE HUIT, le Dix du mois de MARS à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 26 Février 2008.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, ZIMOGH, WATRIN, LUCONI, MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, ARGUELLO et HALTER.

Membres ayant donné procuration:

Absents excusés: MM. DROUIN, VOLLE et JUNG

Absent :

Présents sans voix délibérative : MM. CUCCIA, LOGNON, FELLY et Mme D'AMATO.

---

Le Président ouvre la séance à 18h30 et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Président sollicite auprès du Bureau communautaire l'adjonction d'un point supplémentaire par rapport à l'ordre du jour initial, à savoir :

- le « Point n° 6 – Parc d'activités communautaire « Champelle » - Acquisition des terrains – Convention avec E.P.F. Lorraine.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité, accepte d'adjoindre ce point à l'ordre du jour.

## **1. GESTION DES DECHETS MENAGERS**

### **1-1 Présentation du Rapport d'Activités 2007 par la Société SITA**

Mme Nathalie AMBROGIO, responsable commerciale de la Société SITA, présente le rapport annuel d'activités 2007 pour la collecte des déchets ménagers résiduels et le tri des produits issus de la collecte sélective.

## **2 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **2-1 Décision DB 2008-16 – Plate-forme d'Initiative Locale des Bassins de Briey-Homécourt – Attribution de la subvention annuelle 2007.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer, au titre de l'année 2007, une subvention de 2.400,00 € à la Plate-forme d'initiative locale des Bassins de Briey-Homécourt.

## **3 ENVIRONNEMENT**

### **3-1 Décision DB 2008-17 - Aménagement du Pont des Vannes à Rosselange – Choix de l'entreprise**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de retenir l'offre présentée par la Société BERTHOLD SA à 55320 DIEUE pour la réalisation des travaux d'aménagement du Pont des Vannes à Rosselange, pour un montant de 45.920,00 € HT, soit 54.920,32 € TTC,
- et AUTORISE le Président à signer le marché à passer à cet effet avec cette entreprise.

### **3-2 Plan paysage – Programme d'actions – Validation.**

Monsieur Watrin rappelle que, lors de sa réunion du 14 février 2008, le Comité de Pilotage du Plan Paysage de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle a validé le programme d'actions provisoire du plan paysage.

Ce document sera finalisé après une dernière réunion entre les acteurs techniques qui aura lieu le 31 mars prochain.

Il sera ensuite soumis pour validation définitive au Comité de Pilotage et au Conseil Communautaire.

Les membres du Bureau Communautaire sont invités à formuler leurs observations éventuelles avant la rencontre technique du 31 mars 2008.

## **4 AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

### **4-1 Décision DB 2008-18 - Aménagement de l'Entrée « Est » de Rombas – Amélioration de l'éclairage public – Convention passée avec la Ville de Rombas – Avenant n° 1**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE à 75.493,17 € le montant de la participation de la Communauté de Communes DU Pays Orne Moselle aux travaux d'aménagement de l'Entrée Est de la Ville de ROMBAS,
- et AUTORISE le Président à signer, à cet effet, un avenant n°1 à la convention passée avec la Ville de Rombas pour le financement de ces travaux.

## **5 ADMINISTRATION GENERALE**

### **5-1 Décision DB 2008-19 - Versement d'un 1<sup>er</sup> acompte sur la subvention attribuée à l'Amicale du Personnel de la C.C.P.O.M. (C.C.P.O.M. Convivialité)**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de verser, à l'Amicale du personnel de la CCPOM (CCPOM Convivialité), un 1<sup>er</sup> acompte de 3.000,00 € sur la subvention annuelle 2008.
- et PRECISE que le solde de 2.000,00 € sera versé après inscription des crédits nécessaires dans le cadre d'une décision modificative au Budget 2008.

## **6 Décision DB 2008-20 - Parc d'activités communautaire « Champelle » - Acquisition des terrains – Convention avec E.P.F. Lorraine.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de passer, avec E.P.F. Lorraine, une convention qui annule et remplace celle du 24 mars 2005, afin de confier à E.P.F. Lorraine le soin d'acquérir, avant le 30 juin 2011, un ensemble de terrains situé dans la Z.A.C « Champelle » située sur le territoire de la Commune de Sainte-Marie aux Chênes..
- et AUTORISE le Président à signer cette convention.

## **7. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 29.02.2008,
- Tableau de bord financier au 29.02.2008,
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 29.02.2008,
- Tableau de bord « autorisations d'urbanisme » au 29.02.2008.

**Affiché le 11 Mars 2008  
Le Président,**

**Lionel FOURNIER**